

CYCLE MOYEN EPS
CONTENUES DE PROGRAMMES

DOMAINES DES SCIENCES BIOLOGIQUES

ANATOMIE

1^{ère} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anatomie à l'Institut National des Sports vise à :

- Connaître la cellule et les différents tissus ;
- Distinguer et identifier les différents os, articulations et muscles du corps humain.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 1^{ère} Année, l'élève maître doit être capable de :

- Connaître les différentes structures des cellules et des tissus ;
- Etudier le squelette ;
- Etudier les principales articulations de l'organisme ;
- Etudier la structure du muscle.

I – GENERALITES :

- Historique de l'Anatomie ;
- Initiation au langage et au raisonnement de l'Anatomie (les trois plans de l'espace).

II – CELLULES ET TISSUS :

- Structure cellulaire des êtres vivants ;
- Composition chimique de la cellule ;
- Morphologie de la cellule ;
- Propriétés biologiques de la cellule ;
- Epithéliums ;
- Tissus conjonctifs ;
- Tissus spéciaux (cartilagineux, osseux, musculaire, nerveux, sanguin).

III – OSTEOLOGIE :

- Généralités ;
- Etude générale de l'os (morphologie, composition chimique, structure, tissus osseux).
- Description du squelette (définition, nombre, emplacement et classification des os) :
 - Colonne vertébrale ou rachis ;
 - Cage thoracique ;
 - Ceinture scapulaire ;
 - Membre supérieur ;
 - Ceinture pelvienne ;
 - Membre inférieur ;
 - Les os du crâne ;
 - Les os de la face.

IV – ARTHROLOGIE :

– Généralités :

- Définition ;
- Classification.

– Etude d'une articulation mobile (définition et exemple) ;

- Etude d'une articulation semi-malade (définition et exemple) ;
- Etude d'une articulation fixe (définition et exemple)

– PRINCIPALES ARTICULATIONS DE L'ORGANISME :

- membre supérieur et ceinture scapulaire :
 - La clavicule ;
 - L'épaule ou articulation scapulo-humérale ;
 - Le coude ;
 - Les articulations radio - cubitales supérieures et inférieures ;
 - Le poignet ou articulation radio carpienne ;
 - L'articulation de la main.
- Membre inférieur et ceinture pelvienne :
 - Les articulations du bassin ;
 - L'articulation de la hanche ou coxo fémorale ;
 - L'articulation du genou ;
 - L'articulation de la cheville ou tibio - tarsienne ;
 - Les articulations péroné-tibiales supérieure et inférieure

- Les articulations du pied.
- Autres articulations.

V – MYOLOGIE :

– **Histologie (fibres musculaires lisse, striée, cardiaque).**

– **Morphologie : structure.**

- **Anatomie descriptive :**

- Muscles de la tête et du cou ;
- Muscles du dos ;
- Muscles du thorax et de l'abdomen ;
- Muscles des membres inférieur et supérieur.

2^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anatomie aux maîtres d'EPS de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- identifier les différents organes et appareils du corps et en décrire le fonctionnement ;

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 2^{ème} Année, l'élève maître doit être capable de :

- Distinguer ou nommer les organes des différents systèmes ou appareils du corps humain.

I – L'APPAREIL CARDIO - VASCULAIRE :

- Généralités;
- Anatomie (le cœur, les vaisseaux) ;
- La circulation.

II – L'APPAREIL RESPIRATOIRE :

- Généralités ;
- Anatomie;
- Fonctionnement (la respiration, les mouvements respiratoires, les volumes respiratoires).

III – L'APPAREIL DIGESTIF :

- Anatomie (cavité buccale, œsophage, estomac, intestin grêle, gros intestin, les organes annexes) ;
- Fonctionnement de l'appareil digestif (digestion, mastication, déglutition, défécation) ;
- Dégradation des aliments dans le tube digestif.

IV –L'APPAREIL URINAIRE :

- Généralités ;
- Anatomie ;
- L'urine ;
- Les fonctions du rein.

V – LE SYSTEME NERVEUX :

- Structure et physiologie générale du tissu nerveux.

VI – LES ORGANES DE SENS :

- l'œil ;
- l'oreille ;
- le nez ;
- la peau ;
- la langue.

PSYCHOLOGIE GENERALE

1^{ère} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la psychologie générale aux maîtres de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Donner des notions générales de psychologie ;
- Connaître les fonctions psychologiques fondamentales applicables au sport.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 1^{ère} Année l'élève-maître doit être capable de :

- Intérioriser des connaissances générales en psychologie et de traduire leur impact dans la vie courante ;
- Discriminer les fonctions psychologiques essentielles ;
- Déterminer quelques notions applicables à l'Education Physique et Sportive.

I – GENERALITES SUR LA PSYCHOLOGIE GENERALE

- Histoire et définition ;
- Objet et méthode d'études ;
- Quelques branches de la psychologie.

II – ETUDE DES FONCTIONS PSYCHOLOGIQUES

2 – 1 – INSTINCT ET INTELLIGENCE :

- Définition ;
- Etude comparée ;
- Conduite ;
- Apprentissage.

2 – 2 – L'HABITUDE :

- Définition ;
- Acquisition ;
- Effets ;
- Théorie mécaniste.

2 – 3 – LA VOLONTE

- Définition ;
- Désir et volonté ;
- Théorie des efforts et de la volonté ;
- La motivation.

2 – 4 – ETUDE DE QUELQUES NOTIONS APPLICABLES A L'EPS :

- Schéma corporel ;
- Réflexe ;
- Dressage ;
- Education ;
- Education corporelle et sexualité ;
- Habilité ;
- Attention.

PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

2^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la psychologie générale aux maîtres de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Donner des notions de psychologie générale et des connaissances approfondies dans le domaine de la psychologie de l'enfant et l'adolescent ;
- Maîtriser les fonctions psychologiques fondamentales applicables au sport ;
- Connaître les données essentielles de la psychologie du sport et de la psychologie sociale pour mieux cerner les phénomènes de groupe ;
- Animer un groupe ou une équipe sportive au plan psychologique.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 2^{ème} Année l'élève - maître doit être capable de :

- Comprendre le processus du développement de l'enfant et de l'adolescent ;
- Adapter l'enseignement à leur personnalité ;
- Comprendre la personnalité de l'adolescent à partir de son caractère et de sa relation avec le groupe.

I – PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT :

1 – 1 – Vie prénatale et naissance :

- Notions de génétique ;
- Développement du fœtus ;
- Naissance en tant que changement de milieu.

2 – 1 – Période infantile (de 0 à 1 an) :

- Besoins ;
- Relations avec le monde extérieur (sur les plans affectif et psycho - moteur) ;
- Développement de la motricité.

3 – 1 – Première enfance (de 1 à 3 ans environ) :

- Besoins ;
- Sevrage ;
- Education des sphincters (sur les plans moteur, mental, affectif).

4 – 1 – Deuxième enfance (de 3 à 7 ans environ) :

- Sur le plan affectif ;
- Sur le plan intellectuel ;
- Sur le plan comportemental.

5 – 1 – Troisième enfance (de 7 à 12 ans)

- Sur le plan affectif ;
- Sur le plan intellectuel ;
- Sur le plan organisation spatio-temporelle.

II – LA PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT :

- Crise pubertaire ;
- Modifications physiologiques ;
- Relations avec les autres ;
- Affectivité ;
- Agressivité.

PSYCHOLOGIE DU SPORT

3^{ème} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la psychologie du sport à l'Institut National Sports vise à :

- Acquérir des notions de psychologie du sport et identifier les activités sportives.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 3^{ème} Année l'élève - maître doit être capable de :

- Elaborer la typologie des activités sportives selon les supports psychologiques ;
- Distinguer les profils psychologiques de la personnalité d'un sportif pour son aptitude au sport (individuel et collectif).

I – GENERALITES

- Introduction à la psychologie du sport

II – TYPOLOGIE DES ACTIVITES SPORTIVES

- Les activités sportives impliquant la coordination main – œil ;
- Les activités sportives impliquant le corps dans son ensemble ;
- les activités sportives à haut risque ;
- les activités sportives impliquant l'anticipation des mouvements d'autres personnes.

III – PROFILS PSYCHOLGIQUES DE LA PERSONNALITE EN FONCTION DES TYPES DE SPORTS

- Sports collectifs ;
- Sport individuel.

IV – DEFICIENCE PSYCHOMOTRICE

- Etude de cas :
 - La maladresse : définition, causes, conséquences psychologiques ;
- L'Education Physique et Sportive comme moyen de prévention et de correction d'une déficience.

V – SPORT ET PERSONNALITE

- anxiété et stress ;
- motivation.

4^{ème} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la psychologie du sport aux maîtres d'EPS de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Acquérir des notions de psychologie du sport et identifier les activités sportives.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 4^{ème} année, l'élève maître doit être capable de :

I – PROFIL PSYCHOLOGIQUE DE LA PERSONNALITE EN FONCTION DES TYPES DE SPORTS

- Sports collectifs ;
- Sports individuels.

II – SPORT ET PERSONNALITE :

- anxiété et stress ;
- motivations des sportifs.

III – ETUDE D'UNE DEFICIENCE PSYCHOMOTRICE : Cas :

La maladresse

- Définition, causes, conséquences psychologiques ;
- L'éducation physique et sportive comme moyen de prévention et de correction de la maladresse.

PSYCHOLOGIE SOCIALE

3^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la Psycho - Pédagogie à l'Institut National des Sports vise à :

- Acquérir des connaissances sur les phénomènes psychologiques des groupes ;
- Comprendre les concepts de l'Education et de la Pédagogie ;
- Connaître les responsabilités pédagogiques et les moyens d'action.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

En fin de la 3^{ème} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Agir et animer un groupe de sportifs sur la base de la dynamique de groupe ;
- Déterminer les facteurs de tension ou de cohésion au sein d'un groupe ;
- Apprécier l'importance du rôle d'un leader de groupe ;
- Assumer pleinement le rôle de pédagogue en appréciant les différences entre pédagogie et éducation.

I – LA DYNAMIQUE DE GROUPE :

- Le groupe ;
- Définition de la dynamique de groupe ;
- Classification des groupes ;
- Caractéristiques fondamentales des groupes primaires ;
- Méthode d'étude des groupes
- Comportement individuel et comportement de groupe.

II – L'ORGANISATION INTERIEURE DES GROUPES

- Structures informelles des groupes
 - Sociométrie ;
 - Notion de rôle – statut – attitude ;
 - Tensions internes ;
 - Cohésion et dissociation des groupes .
- Structures formelles
 - Individualité et rôle social ;
 - Structure formelle et autorité.

III – L'EQUIPE SPORTIVE :

- Intégration des capacités ;
- Problèmes relationnels

PEDAGOGIE GENERALE

2^{ème} Année

I – GENERALITES

- Définition des concepts éducation / pédagogie ;
- Evolution des méthodes pédagogiques (Méthodes traditionnelles – méthodes modernes, principe – avantages – inconvénients – relation pédagogique maître/élève).

II – HISTORIQUE DE DIFFERENTS COURANTS EDUCATIFS :

- Conceptions antiques ;
- Conceptions du Moyen – âge ;
- Conceptions humanistes des 17^{ème} et 18^{ème} siècles ;
- Conceptions pédagogiques modernes.

III – EDUCATION ET DRESSAGE :

- Education et propagande ;
- Education corporelle et sexualité.

IV – LES TYPES PEDAGOGIQUE :

- L'ascète ;
- Le désintéressé ;
- Le laborieux ;
- Le dominateur.

V – L'EDUCATEUR : Responsabilités pédagogiques et moyens d'action

- Les moyens d'action ;
- L'éducation par la contrainte ;
- Les stimulants (émulation, récompenses, louanges, appel à l'honneur) ;
- Influence du maître.

VI – L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES :

PHYSIOLOGIE

3^{ème} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la pédagogie appliquée aux maîtres d'EPS de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Connaître le fonctionnement des différents organes et systèmes étudiés en deuxième année.

b) - OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Connaître la réaction d'adaptation aiguë de chaque système étudié à l'exercice physique

I – LA CELLULE

- Généralités ;
- Echanges avec le milieu ambiant.

II – SYSTEME CARDIO-VASCULAIRE

- Généralités ;
- Fonctionnement ;
- Adaptation aux différents types d'efforts (pendant l'effort et à long terme).

III – SYSTEME RESPIRATOIRE

- Généralités ;
- Fonctionnement ;
- Adaptation aux différents types d'efforts (pendant l'effort et à long terme).

IV – SYSTEME DIGESTIF

- Généralités ;
- Fonctionnement ;
- Adaptation aux différents types d'efforts.

V – NOTION D'ALIMENTATION

- Généralités sur les aliments ;
- Besoins de l'organisme en différents types d'aliments ;
- Besoins de l'organisme en vitamine ;
- Besoins de l'organisme en eau.

VI – LE SYSTEME MUSCULAIRE

- Généralités ;
- Contractions musculaires ;
- Sources d'énergie.

VII – L'EXCRETION RENALE ET L'EQUILIBRE HYDROELECTRIQUE

- Généralités ;
- Fonctionnement rein ;
- Formation de l'urine ;
- Equilibre entre les ions Na⁺ et Ca⁺⁺ ;
- Excrétion des substances dopantes.

PHYSIOLOGIE DE L'EFFORT

4^{ème} Année

a)– OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la pédagogie appliquée aux maîtres d'EPS de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Connaître relation entre l'entraînement ou l'exercice physique et l'adaptation de l'organisme du pratiquant ;
- Connaître les différents problèmes liés au dopage ;
- Connaître les facteurs influents sur la performance sportive.

b) - OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le sortant de l'INJS doit être capable de :

- Décrire les différentes réactions de l'organisme aux différents types d'exercices physiques et d'entraînement ;
- Décrire les problèmes liés au dopage ;
- Décrire les facteurs influents sur la performance sportive.

I – PROCEDES D'ENTRAINEMENT ET ADAPTATION A MOYEN ET LONG TERMES :

- Proposition pour l'entraînement en phase glycolique anaérobie ;
- Proposition pour l'entraînement en phase glycolique aérobie ;
- amélioration (entraînement) de la vitesse.

II – DIFFERENTS TYPES D'ACTIVITES SPORTIVES :

- Sports collectifs ;
- Sports individuels.

III – FACTEURS INFLUENCANT LA PERFORMANCE SPORTIVE :

- L'alimentation sportive (éléments de diététique) ;
- Les processus et facteurs de récupération.

IV – PROBLEMES LIES AU DOPAGE :

- Définition du dopage ;
- Les substances et quelques procédés locaux de dopage
- Citer quelques produits classés comme substances dopantes.

PROGRAMME DE BIOMECHANIQUE

3^{ème} Année

OBJECTIFS GENERAUX :

- Connaître les notions générales de biomécanique ;
- Connaître les leviers et leur importance dans les APS.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Décrire les types de leviers et leur importance dans les APS.

I – NOTIONS GENRALES DE BIOMECHANIQUE :

- Définition ;
- Importance de la biomécanique en sport ;
- Les leviers ;
- Les forces et leurs applications.

II – LES LEVIERS ANATOMIQUES (dans le corps humain) :

- Application des types de leviers en anatomie ;
- Quelques exemples d'application.

III – ETUDE DE QUELQUES MOUVEMENTS :

- La marche ;
- La course ;
- Le saut ;
- La lance (notion de projectile).

DIETETIQUE

3^{ème} Année

Notions de diététique :

- Définition ;
- Les protéides, les lipides, les glucides ;
- Le métabolisme de base ;
- La défense énergétique ;
- Les rations alimentaires ;
- L'hygiène alimentaire.

SOCIOLOGIE GENERALE

3^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la sociologie à l'Institut National des Sports vise à :

- Comprendre le milieu social et sportif ;
- Cerner les entraves sociologiques au développement de l'Education Physique et Sportive en Afrique et au Mali ;
- Connaître la place et le rôle des Activités Physiques et Sportives dans la société

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUE

A la fin de la 3^{ème} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Assimiler les notions générales de la sociologie en tant que science des faits sociaux et du développement ;
- Comprendre les notions de culture et de civilisation qui détermine les causes et les interférences possibles entre le niveau de développement socio – historique et le sport.

I – GENERALITES

- Définition ;
- Objet d'étude ;
- Méthodes et techniques d'enquêtes.

II – HISTORIQUE

- Les précurseurs ;
- Les sociologues de la deuxième génération
- La sociologie contemporaine et ses auteurs.

III – CULTURE ET CIVILISATION

- Culture ;
- Civilisation
- Sociétés et activités physiques et sportives ;
- Sociologie du sport ;
- Rôle social du sport ;
- Quelques concepts sociologiques (la société, l'organisation sociale, le changement social).

IV – LES MEDIAS.

SOCIOLOGIE DU SPORT

4^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX

L'enseignement de la sociologie du sport aux maîtres d'EPS à l'Institut national et de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Cerner les entraves sociologiques au développement de l'Education Physique et Sportive en Afrique et au Mali ;
- Connaître la place et le rôle des Activités Physiques et Sportives dans la société.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 4^e année l'élève maître doit être capable de :

- Connaître les relations entre Education Physique, Sport et développement social ;
- D'analyser l'impact des comportements sociaux sur le développement du sport ;
- Recenser les grands problèmes qui entravent le développement du sport au Mali et en Afrique ;
- Connaître le rôle et la place du sport dans une société décentralisée.

I – SOCIETE ET SPORT

- Le sport en tant que phénomène social ;
- Sport et développement socio-économique ;
- Sport et violence.

II – NOTIONS DE SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

- problèmes de développement du sport en Afrique ;
- problèmes de développement du sport au Mali ;
- sport et décentralisation ;
- jeunesse malienne et éducation physique et sportive.

NOTIONS DE DOPAGE

4^{ème} Année

Notions de dopage :

- Historique du dopage ;
- Définition du dopage ;
- Les buts ;
- Les procédés et méthodes de dopage ;
- Les méfaits du dopage ;
- Les substances et médicaments dopants ;
- Les règlements nationaux et internationaux sur le dopage.

**DOMAINES DE LA FORMATION TECHNIQUE
ET PROFESSIONNELLE**

PEDAGOGIE APPLIQUEE A L'EPS ;

▪ OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de la pédagogie appliquée à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Connaître les différents courants qui ont marqué l'évolution de l'Education Physique, sa nature et ses objectifs de l'antiquité à nos jours ;
- Connaître les différentes méthodes utilisées dans la pratique de l'Education Physique et du Sport ;
- Posséder les concepts relatifs à l'Education Physique et Sportive
- Connaître la place et le but visés par l'enseignement de l'Education Physique et Sportive.
- maîtriser le concept de cycle, et d'objectifs pédagogiques ;
- connaître les différents programmes d'éducation physique et sportive.
- Acquérir des savoirs, des savoirs faire et des savoirs-être permettant de résoudre les problèmes techniques et pédagogiques qui se posent dans la vie professionnelle.

1^{ère} Année

▪ OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 1^{ère} Année l'élève –maître doit être capable de :

- Définir les concepts de gymnastique, de culture physique et d'éducation physique ;
- Maîtriser les problèmes méthodologiques de l'enseignement de l'EPS.

I – HISTORIQUE DE L'EPS :

- Antiquité ;
- Moyen d'âge ;
- Renaissance.

II – EVOLUTION DES METHODES (Guerre des méthodes)

- Suédoise ;
- Allemande ;
- Française (Ecole de Joinville, Hébertisme).

III – DE L'EDUCATION PHYSIQUE A L'EDUCATION PHYSIQUE SPORTIVE

- Terminologie ;
- Définition ;

IV – ELEMENTS DE TRAVAIL :

- Exercice physique ;
- Leçon d'éducation physique et sportive ;
- Principes directeurs de l'enseignement de l'Education Physique et Sportive et du sport.

3^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 3^{ème} Année l'élève –maître doit être capable de :

- utiliser les ressources humaines et matérielles du milieu qui favorisent la réalisation du programme ;
- construire des situations propres à l'expérimentation motrice au développement des qualités psycho motrices et à l'apprentissage des sports ;
- participer à l'élaboration des projets multidisciplinaires ;
- évaluer les méthodes qui lui sont propres ;
- critiquer et évoluer selon les innovations pédagogiques de l'ensemble de la réalité scolaire ;
- identifier les besoins et les intérêts du milieu ;
- innover son approche et ses moyens d'action.

I – LES COMPETENCES DU MAITRE D'E P S

II– NOTION D'OBJECTIFS PEDAGOGIQUES) :

- Définition ;
- Critères de formation d'un objectif pédagogique opérationnel (cognitif, psychomoteur et affectif) ;
- Caractéristiques ;

Pédagogie par objectif, avantages

III – NOTION DE CYCLE EN E P S : (Fiche de préparation, différentes parties).

IV – L'ANIMATION :

- Définition ;
- Rôle ;
- Principes ;
- Conduite d'une classe à important ;
- Technique et caractéristique des différents niveaux de pratique ;
- Organisation de la classe (club, équipe, formes d'animation).

.V - L'EVALUATION

4^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 4^e Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Enseigner et encadrer ou entraîner dans un établissement, un quartier, un club.

I - THEORIE :

Théorie de la contre attaque et de l'attaque ;

Arbitrage ;

L'administration (les techniques d'administration, les différentes associations : scolaires, ligue, fédérations nationales, confédérations africaines, fédérations internationales.

Les principes et méthodes de l'entraînement.

II – PRATIQUE :

Formation du joueur (techniques, tactiques, psychologiques etc) ;

L'organisation offensive et défensive du jeu ;

L'apprentissage des techniques de l'arbitrage ;

Observation des rencontres

III – PEDAGOGIE

Organisation de l'enseignement

Organisation de l'entraînement ;

Evaluation.

ATHLETISME

OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Athlétisme à l'institut national de la jeunesse et des Sports vise à :

- Initier et assurer le perfectionnement de l'élève-maître ;
- Assurer l'animation et l'encadrement de l'équipe scolaire ;
- Participer à l'organisation des compétitions d'Athlétisme au niveau scolaire et extra-scolaire.

1^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 1^{ère} Année l'élève-maître doit être capable de :

- Démontrer les techniques de franchissement de haies, de saut en hauteur, du triple saut, du poids et du lancer de javelot ;
- Avoir des notions du règlement spécifique à chaque épreuve ;
- Participer à l'organisation des compétitions.

I – THEORIE :

Historique de l'Athlétisme ;

Etude et analyse des différentes techniques enseignées ;

Notions de règlements.

II – PRATIQUE :

A – LES COURSES

1 – Le demi-fond :

- Amélioration de l'endurance générale et spécifique ;
- Prise de conscience du relâchement et de la respiration.

2 – Les courses de haies :

- Jeux et exercice de courses d'obstacles ;
- Travail de franchissement ;
- Travail du départ ;
- Course entre les haies.

B – LES SAUTS :

1 – Saut en hauteur :

- Jeux et exercices du saut en hauteur ;
- Travail de l'impulsion ;
- Liaison course-impulsion.

2 – Triple saut :

- Jeux éducatifs liés aux sauts ;
- Impulsion ;
- Course d'élan impulsion ;
- Répartition des sauts.

C – LES LANCERS :

1 – Lancer de poids :

- Familiarisation avec l'engin ;
- Tenue du poids ;
- Lancer sans élan, avec élan.

2 – Lancer de javelot :

- Familiarisation avec l'engin ;
- Tenue du javelot ;
- Lancer sans élan, avec élan réduit.

2^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 2^{ème} Année l'élève-maître doit être capable de :

Démontrer les techniques de courses, de vitesse, de relais, de saut en longueur, de saut à la perche, saut, de lancer de disque, du poids, du marteau ;
Organiser une compétition.

I – THEORIE :

Evolution de l'Athlétisme ;
Etude et analyse des différentes techniques enseignées ;
Notions de règlements spécifiques pour chaque épreuve.

II – PRATIQUE :

A – LES COURSES

* - *Les courses de vitesse et de relais* :

Jeux et exercices de vitesse ;
Amélioration de la technique de course ;
Travail du départ ;
Travail de la technique de transmission du témoin.

B – LES SAUTS

* - *Saut en longueur* :

Jeux et exercice de saut en longueur ;
Impulsion ;
Liaison course d'élan/impulsion.

**Saut à la perche* :

Jeux et exercice de saut à la perche ;
Tenue de la perche ;
Impulsion ;
Piquer –impulsion ;
Liaison : course – piquer – impulsion ;
Travail de la suspension.

C – LES LANCERS :

* *Lancer de disque* :

Jeux et exercice de lancer de disque ;
Familiarisation avec l'engin ;
Lancer sans élan ;
Lancer avec élan.

* *Lancer de marteau* :

Jeux et exercice de lancer de marteau
Tenue du marteau ;
Les tours ;
Liaison moulinets – lancer ;
Liaison moulinets – tours – lancer.

3^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 3^{ème} Année l'élève-maître doit être capable de :

- Animer dans un centre d'animation ou dans un établissement scolaire ;
- Acquérir des connaissances techniques plus élevées des épreuves ;
- Organiser des compétitions scolaires.

I – THEORIE :

- Acquisition des connaissances spécifiques ;
- Progression pédagogique par spécialité et par épreuves ;
- Les règlements ;
- Organisation des compétitions.

II – PRATIQUE :

- Amélioration des techniques propres à chaque épreuve enseignée ;
- Amélioration des techniques de franchissement de haies ;
- Amélioration des techniques des sauts, des lancers et de la transmission du témoin ;

4^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 4^{ème} Année l'élève-maître doit être capable de :

- Animer l'équipe scolaire d'athlétisme ;
- Organiser des compétitions scolaires et extra scolaires ;
- Planifier et organiser les épreuves combinées.

I –THEORIE :

- Principes généraux de l'entraînement ;
- Plan général de l'entraînement ;
- Théorie sur les épreuves combinées ;
- Théorie sur les autres courses d'obstacles (Steeple) ;
- Organisation de l'athlétisme au Mali.

II – PRATIQUE :

- Perfectionnement ;
- Entraînement ;
- Epreuves combinées (heptathlon) ;
- Franchissement de la rivière (steeple).

SPORTS COLLECTIFS

(Basket-Ball, Football, Handball, Volley-Ball)

OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement des sports collectifs à l'institut national de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Animer, initier, perfectionner l'élève-maître dans les différentes disciplines ;
- Maîtriser les différents fondamentaux en améliorant les acquis techniques et tactiques ;
- Apprendre des notions d'entraînement, d'organisation des compétitions ;

1^e Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 1^{ère} Année, l'élève - maître doit être capable de :

- Découvrir l'activité et maîtriser les appuis et déplacements.

I – THEORIE :

- Historique
- Théorie de l'animation ;
- Etude des éléments fondamentaux (progression pédagogique)
- Etude des règles fondamentales.

II – PRATIQUE :

- Préparation physique générale
- Préparation physique spécifique
- L'enseignement des gestes techniques (progression pédagogique)

2^e Année

OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement des sports collectifs à l'institut national de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Animer, initier, perfectionner l'élève-maître dans les différentes disciplines ;
- Maîtriser les différents fondamentaux en améliorant les acquis techniques et tactiques ;
- Apprendre des notions d'entraînement, d'organisation des compétitions ;

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 2^{ème} Année, l'élève-Maître doit être capable de :

- Exécuter et démontrer correctement l'ensemble des gestes techniques dans chaque discipline.

I – THEORIE:

- Evolution au mali, en Afrique et dans le monde ;
- Etude des éléments fondamentaux (progression pédagogique)
- Etude des systèmes de jeu ;
- Etude des règles fondamentales.

II – PRATIQUE :

- Différentes sortes de passes et réceptions ;
- Les dribles ;
- Les tirs, smash.

3^e Année

OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement des sports collectifs à l'institut national de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Animer, initier, perfectionner l'élève-maître dans les différentes disciplines ;
- Maîtriser les différents fondamentaux en améliorant les acquis techniques et tactiques ;
- Apprendre des notions d'entraînement, d'organisation des compétitions ;

OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 3^e Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Animer et initier un groupe de classe.

I – THEORIE :

- Etude des éléments fondamentaux (progression pédagogique)
- Etude des systèmes et tactiques de jeu. ;
- Règlement.

II – PRATIQUE :

- Préparation Physique Générale ;
- Perfectionnement des fondamentaux ;
- L'enseignement de la défense sur le plan technico-tactique ;
- Notion d'attaque ;
- Notion de défense.

III – PEDAGOGIE

- Organisation de l'enseignement
- Organisation de l'entraînement
- Evaluation.

4^e Année

OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement des sports collectifs à l'institut national de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Animer, initier, perfectionner l'élève-maître dans les différentes disciplines ;
- Maîtriser les différents fondamentaux en améliorant les acquis techniques et tactiques ;
- Apprendre des notions d'entraînement, d'organisation des compétitions ;

SPORTS DE COMBAT (Judo, Boxe, Lutte)

OBJECTIFS GENERAUX :

- Animer, initier, perfectionner
- Organiser et abriter une compétition

1^{ère} Année

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 1^{ère} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Connaître les notions de base
- Exécuter correctement les gestes techniques.

I – THEORIE

- Historique ;
- Etudes des gestes techniques ;
- Notion de règlement.

II – PRATIQUE :

a/ Judo

- Les chutes (avant, côté, arrière) ;
- Les déplacements ;
- Kumi – kata ;
- Les techniques de projection (nage waza) ;
- De ashi baraï
- Uki goshi ;
- Hiza guruma ;
- Les techniques au sol (contrôle) ;
- katame waza ;
- hon Kesa gatame;
- kuzure keza gatame.
- Les différentes prises.

b/ Boxe :

- Les gardes ;
- Les déplacements (en avant, en arrière, latéralement) ;
- Les éléments techniques de la garde.

c/ Lutte :

- Les gardes ;
- Les placements / déplacements ;
- Le pont (exercices spéciaux individuels) ;
- Les amenés à terre ;
- Les ramassées ;

2^{ème} Année

OBJECTIFS GENERAUX :

- Animer, initier, perfectionner
- Organiser et abriter une compétition

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 2^{ème} Année, l'élève – maître doit être capable de :

- Maîtriser les notions de base ;
- Exécuter correctement les gestes techniques.

I – THEORIE

- Règlements

II –PRATIQUE :

a/ judo

- Ukemis (chutes);
- Uchi komi et nage komi;
- Technique débout;
 - - O uchi gari;
 - - O goshi ;
 - - O soto gari.

- Technique au sol:
 - - O sae komi ;
 - - Jugi gatame;
 - - Udé garami
- Technique d'étranglement :
 - - Shimé Waza
- b/ Boxe :
 - Les principaux coups de points ;
 - Les moyens de défense ;
 - Les minis combat.
- c/ Lutte :
 - Perfectionnement des techniques acquises :
 - Ramassement d'une jambe et finale ;
 - Double ramassement des jambes et crochet sur l'autre ;
 - La liane ou sarma ;
 - Bras de volée en demi souplesse.

3^e Année

OBJECTIFS GENERAUX :

- Animer, initier, perfectionner
- Organiser et abriter une compétition

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 3^{ème} Année, l'élève – maître doit être capable de :

- Appliquer correctement les gestes techniques et tactiques ;
- Connaître le règlement et les officiels.

I – THEORIE

- Organisation de la Fédération Nationale, Africaine et Internationale ;
- Arbitrage.

II – PRATIQUE :

a/ judo

- Rappel des techniques acquises ;
- Techniques debout :
 - Harai goshi ;
 - Taï otoshi ;
 - Uchi mata ;
 - Morote seo nage ;
 - Passage de grades.

b/ Boxe :

- La préparation de l'attaque ;
- La contre attaque et la défense ;
- Organisation d'un combat.

c/ Lutte :

- Introduction à la lutte africaine

III - PEDAGOGIE

Participation à l'organisation des rencontres en tant que compétiteur ou en tant que officiel, l'arbitre ou manager au service de la fédération.

4^e Année

OBJECTIFS GENERAUX :

- Animer, initier, perfectionner
- Organiser et abriter une compétition

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 4^{ème} Année, l'élève – maître doit être capable de :

- Organiser et arbitrer un combat ;
- Préparer et encadrer une équipe.

I – THEORIE

II – PRATIQUE :

a/ Judo

- Perfectionnement des techniques acquises :
 - Ukemis avec obstacles ;
 - Kakari geiko – Mandous ;
 - Mae sutemis;
 - Yoko sutemis ;
 - Sanga ku jime;
 - Osae komi ;
 - Shime waza;
 - Kamtesu waza.
- La tenue des judokas ;
- Passage de grades.

B/ Boxe :

- La préparation d'un boxeur (physique, psychologique, alimentation) ;
- Encadrement d'une équipe de boxe.

C/ Lutte :

- Perfectionnement des techniques acquises.

III - PEDAGOGIE

Participation à l'organisation des rencontres en tant que compétiteur ou en tant que officiel, l'arbitre ou manager au service de la fédération.

GYMNASTIQUE

1^{ère} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de la Gymnastique à l'Institut national des Sports vise à :

- Informer sur la pratique gymnique ;
- Créer la maîtrise du schéma corporel.
- Animer les centres d'apprentissage gymnique, de gymnastique rythmique et sportive, de danse ;
- Initier les élèves à la pratique gymnique, à la gymnastique rythmique ;
- Organiser les compétitions.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 1^{ère} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Exécuter les gestes gymniques et un mini-enchaînement.

I – COURS THEORIQUES :

- Historique de la gymnastique artistique et sportive ;
- Le matériel gymnique (description et codification) ;
- Le règlement officiel ;
- Les compétitions ; le jury et les critères de notation.

II – PROGRAMMATION :

2 – 1 – GRIMPER DE CORDE :

- Garçons (départ assis et bras seul) ;
- Filles (départ debout et bras / jambes).

2 – 2 – SOL :

- Apprentissage de mini-enchaînements comportant progressivement les difficultés gymniques de base et débouchant sur l'élaboration de deux enchaînements, un libre et un imposé (durée d'une minute à une minute trente secondes) sur le tapis de sol réglementaire et faisant appel aux exercices suivants :

2 – 2 – 1 – LES SAUTS :

- En extension avec ou sans cercle de bras ;
- Groupé ;
- Carpé.

2 – 2 – 2 – LES APPUIS :

- Chandelle (avec ou sans appuis des mains) ;
- Trépied (appui tendu renversé)
- Equilibre passager (appui tendu renversé sur les mains) ;
- Equilibre sursauté avec élan ;
- Passage de l'appui ventral à l'appui dorsal (par passage costal droit ou gauche).

2 – 2 – 3 – LES CULBUTES :

- Roulade en avant groupée et écartée ;
- Roulade en arrière groupée écartée ;
- La roue (culbute latérale à l'appui manuel, prise pedestre) ;
- La roulade.

2 – 2 – 4 – LES PLANCHES :

- Faciale ;
- Ecrasée (jambes tendues, bras latéraux) ;
- Equilibre fessier (avec ou sans les mains).

3 – LES AGRES :

3 – 1 – LE CHEVAL SAUTOIR :

- Saut groupé ;
- Saut carpé.

3 – 2 – LA POUTRE :

- La marche ;
- Les sauts ;
- Les rotations ;
- Les petits sauts ;
- Les éléments d'équilibre

3 – 3 – LES BARRES PARALLELES :

- La rentrée ;
- La sortie ;
- Les prises (dorsale, palmaire, cubitale, radiale).

3 – 4 – BARRE FIXE :

- La rentrée et la sortie ;
- Les prises (comme aux barres parallèles) ;
- Les balancements (avant – arrière).

4 – LES ASSOULISSEMENTS :

- Fentes et enchaînement des mouvements de bras et jambes permettant la récupération et les changements de direction pendant l'enchaînement afin d'utiliser rationnellement le tapis.

N.B. : - Chaque enchaînement est noté de 0 à 10, la note finale de gymnastique au sol est obtenue en additionnant les deux enchaînements (libre et imposé) soit de 0 à 20.

2^e ANNEE

OBECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 2^{ème} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Comprendre et exécuter avec précision les gymniques ;
- Réaliser des minis – enchaînements en agilité au sol ;
- Réaliser les exercices aux agrès.

A – COURS THEORIQUES :

I – Grimper de corde : Avec barème adapté.

- Même critère de notation qu'en 1^{ère} Année.

II – Au sol : idem 1^{ère} année.

- Reprendre tous les mini – enchaînements en y ajoutant de nouveaux exercices dans chaque famille, à savoir :

1 – Les sauts :

- Sauts en extension ;
- Saut avec demi tour ou tour complet ;
- Saut carpé ;
- Saut périlleux en avant ou en arrière ;
- Saut de tête et de nuque.

2 – Les appuis :

- Appui tendu renversé sur les mains (3 secondes) ;
- Appui tendu renversé sur les mains avec demi tour ou tour complet (valse) ;
- Appui tendu renversé sur les mains, puis répulsion en arrière pour se trouver en station debout (courbette) ;
- Passage du trépied à l'équilibre par flexion extension des jambes.

3 – Culbutes :

- Roulade avant élevée ou plongée ;
- Roulade avant relevée jambes tendues ;
- Roulade arrière, piquée équilibre ;
- Culbute latérale à l'appui tendu renversé manuel et pedestre sur la première main (roue d'une main) ;
- Roue vrillée ;
- Rondade.

4 – Les planches :

- Planches costales ;
- Planche asymétrique ;
- Planche écrasée avec orientation vers le grand écart (souplesse) facial.

III – LES AGRES :

1 – Le cheval sautoir :

- Position d'élan ;
- Première phase d'envol ;
- Appui (appel des mains) deux exigés chez les dames ;
- Réception (deux jambes jointes).

2 – La poutre : Eléments gymniques

- Les rotations ;
- Les sauts ;
- Les petits sauts ;
- Les combinaisons ;
- Les entrées ;
- Les sorties ;
- Les maintiens.

3 – Les barres parallèles :

- Mêmes exercices qu'au sol : cheva arçon anneaux, cheval sautoir et barre fixe ;
- Exécution au dessus ou en dessous des barres ;
- Eléments d'envol ;
- Eléments de force ;
- Eléments de maintien ;
- Eléments d'élévation.

4 – Les barres fixe :

- La suspension ;
- Bascule, balancement, tour d'appui.

4 – Les assouplissements composés :

- Avec enchaînements rythmiques de mouvements de bras sur positions fixées et combinaisons (relâchement) ;
- Simultanées de bras et de jambes (changement de direction).

N.B : Mêmes critères de notation qu'en 1^{ère} année.

3^e Année

OBECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 3^{ème} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Concevoir et exécuter un enchaînement ;
- Analyser un enchaînement ;
- Connaître la composition d'un jury.

A – COURS THEORIQUES :

- Description et analyse des enchaînements vus au cours des deux premières années en gymnastique au sol ;
- Etude analytique des exercices gymniques au sol ;
- Les points ou les temps forts sur les quels l'éducateur devra insister auprès des élèves lors de l'apprentissage ;
- Les procédés pédagogiques pour faire sentir les exercices gymniques au sol et aux agrès ;
- Préambule à l'apprentissage de la gymnastique au sol = les « fondamentaux ».

B – COURS PRATIQUES :

- Apprentissage de difficultés gymniques supérieures.

1 – Grimper de corde : enseignement annuel : idem les 1^{ère} et 2^{ème} année (barème adapté).

2 – Gymnastique au sol et aux agrès au sol : idem 1^{ère} année.

– Les sauts :

Tous ceux déjà appris avec en plus le saut périlleux en avant (sallot avant) ;

- Sauts verticaux variés avec (tour complet) ;
- Saut de main ;
- Saut de l'ange.

– Les appuis :

- Appui tendu renversé sur les mains sans élan départ écarté, monté jambes tendues (équilibre en force) ;
- Passage de l'appui ventral à l'appui dorsal par couronner de jambes et par coupé écart.

Les culbutes

- Culbute latérale à l'appui tendu renversé manuel pedestre avec repoussé (roue sursauté) ;
- Culbute avant à partir du trépied, réception deux pieds, passage à l'appui tendu renversé, réception 1 ou 2 pieds (Saut de main) ;

- Culbute avant à partir du trépied, réception deux pieds après répulsion des bras (saut de tête ;
- Enchaînement rondade, flip flop arrière ;
- Apprentissage de saut de nuque et flip flop + salto arrière.

***les planches**

- Apprentissage du grand écart frontal et latéral main tenant ;
- Planche asymétrique en grand écart latéral maintenant le pied levé au dessus de la tête.

III – LES AGRES :

1 – Le cheval sautoir :

- Mêmes critères de notation qu'en 1^{ère} et 2^{ème} année avec révision de tous les sauts appris précédemment ;
- Amélioration du rythme et de la vitesse de la course, l'élan de l'envol, de la correction du saut et de la réception en chute amortie.

2 – Les barres parallèles :

- Les entrées : Utilisation du tremplin « Renter »
- Les balances / les appui ;
- Les sorties.

N.B. : Notation en fin de cycle portant sur deux enchaînements un libre et un imposé notés de 0 à 10 la note finale étant le total des deux notes (0 à 20).

3 – Les barres fixe :

- Apprentissage d'exercices simples à la « barre fixe basse » (sécurité) puis accompli à la « barre fixe haute ».

4 – La poutre : Eléments gymniques

- Les rotations ;
- Les sauts ;
- Les petits sauts ;
- Les combinaisons ;
- Les entrées ;
- Les sorties ;
- Les maintiens.

5 – Les anneaux : Idem (barre parallèle, sol, cheval sautoir, barre fixe).

N.B. : Notation en fin de cycle trimestriel portant sur l'exécution de deux enchaînements libre et imposé notés chacun de 0 à 10, la note finale étant le total des deux (0 à 20).

4^e Année

– OBECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 4^{ème} Année l'élève – maître doit être capable de :

- Elaborer un enchaînement libre et imposé ;
- Analyser un enchaînement ;
- Faire une parade (l'aide) ;
- Maîtriser les règlements de la gymnastique ;
- Monter une chorégraphie.

A – COURS THEORIQUES :

- La leçon avec médecine–ball ou autres engins (bâtonnets, corde) ;
- Musculation dynamique (force, souplesse, vitesse, endurance, résistance) ;
- Augmentation du potentiel physique du gymnaste, (posture, attitude, maintien, marche, course, sauts, pivots, chorégraphie, etc...) ;
- Analyse des notions fondamentales en gymnastique (rotations avant, arrière, horizontales, etc.) ;
- La notation en gymnastique sportive (le jury, les critères d'évaluation, notions de difficultés, rythme, chorégraphie, coordination, etc.).

B – COURS PRATIQUES :

1 - Grimper de corde : Enseignement annuel

- Même critères de notation que les années précédentes / Barème adopté.

2 – Gymnastique au sol : Enseignement annuel

- Elaboration d'un enchaînement libre et un enchaînement imposé (0 à 10) note finale (0 à 20), total des deux.
 - Apprentissage de toutes les parades d'exercices vus.
- 3 – Saut de cheval :** (Enseignement trimestriel par cycle)
- Deux sauts = imposé (0 à 10) et libre (0 à 10) 2 essais pour chacun, note finale de 0 à 20 (= total des deux).
- 4 – Barres parallèle :** (Enseignement trimestriel par cycle).
- Elaboration d'un enchaînement libre et d'un enchaînement imposé.
 - Notation de chacun 0 à 10. Note finale de 0 à 20 (total des deux).
- 5 – Barres fixe :** (Enseignement trimestriel par cycle).
- 6 – La Poutre :** Perfectionnement.

LEGISLATION ET ADMINISTRATION DU SPORT

1^e Année et 2^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de la législation et de l'administration du sport à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Connaître l'organisation de l'administration de l'enseignement au Mali ;
- Connaître les textes régissant le personnel enseignant de l'EPS ;
- Connaître les textes régissant la pratique des Activités physiques et sportives ;
- Connaître les organisations sportives nationales, africaines et internationales.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 4^e année l'élève-maître doit être capable de :

- Décrire et expliquer l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement au Mali ;
- Rédiger un rapport ;
- Résoudre les problèmes techniques et administratifs inhérents à la pratique sportive.

c) : CONTENU DU PROGRAMME

I – Historique de l'enseignement au Mali.

II – La réforme de l'Education de 1962.

III – Organisation générale de l'enseignement :

- L'enseignement fondamental ;
- L'enseignement secondaire, général ;
- L'enseignement technique et professionnel ;
- L'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

IV – Le personnel de l'enseignement.

- formation ;
- catégories ;
- statut général de la Fonction Publique et les statuts particuliers ;
- titularisation, notation, sanction, avancement, mutation.

V – Administration et E P S au Mali.

- le Ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- la Direction Nationale des Sports et de l'Education Physique ;
- le service de l'animation pédagogique ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports.

VI – La politique sportive au Mali

- Décrets ;
- Arrêtés ;
- Décision ;
- Lettres circulaires.
- Réforme sportive, Assemblées Générales, Journées de réflexion.

VII – Le mouvement sportif national :

- Comité National Olympique et Sportif Malien ;
- Fédérations Sportives ;
- Associations Sportives.

VIII– Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique :

- Structures ;
- Objectifs.

IX – Les éléments de communication

- Lettre ;
- Réserve, réclamation, appel, évocation ;
- Documents de liaison, d'information interne, d'injection (compte rendu, procès verbal, Rapport, C.V) ;
- Actes administratifs (constitution, loi, ordonnance, décret, arrêté, décision, circulaire).

ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

1^{ère} Année et 2^e Année

I – OBJECTIFS GENERAUX :

Le cours vise à donner aux élèves les éléments indispensables à une meilleure perception des activités socio-éducatives et à leur permettre d'assurer un encadrement adéquat dans l'exercice de leur fonction.

II – OBJECTIFS GENERAUX :

Au terme du cours, l'élève doit être capable de :

- Définir une activité socio-éducative ;
- Donner les différents types d'activités socio-éducatives ;
- Expliquer l'importance d'une activité socio-éducative ;
- Présenter la méthodologie d'organisation d'une activité socio-éducative ;
- Définir et connaître les Institutions socio-éducatives ;
- Concevoir un programme d'activité socio-éducative ;
- Donner quelques notions relatives aux œuvres de vacances.

CONTENU

Introduction Générale

- L'activité socio-éducative
 - Définition ;
 - Objectifs.
- les types d'activités socio-éducatives
 - Les activités socio-éducatives ;
 - Les autres activités socio-éducatives.
- Rôle social et éducatif d'une activité socio-éducative ;
- Méthodologie d'organisation d'une activité socio-éducative ;
- Les activités socio-éducatives et le sport ;
- Les Institutions socio-éducatives ;
- Etude de quelques collectivités éducatives ;
 - Colonies de vacances ;
 - Chantiers de jeunes ;
 - Camps de jeunesse.
- Le sport en colonie de vacances ;
- La planification des activités socio-éducatives.

ENTREPRENEURIAT

I – Objectifs généraux :

Ce cours vise à sensibiliser les élèves sur l'importance de la création des projets générateurs de revenus en milieu jeunes : principaux instruments de lutte contre le chômage et la pauvreté. Il s'agit également de leur doter de connaissances pour le montage des projets.

II – Objectifs spécifiques :

2.1 – A la fin de la deuxième année, les élèves instructeurs doivent être capables de :

- Maîtriser les notions générales de base ;
- Définir un projet, une entreprise ;
- Expliquer le schéma du processus de naissance d'une idée d'entreprise ;
- Citer les différents types d'entreprise.

2.2 – A la fin du programme de la troisième, les élèves doivent être capables de :

- faire la différence entre les entreprises du secteur informel et formel ;
- définir un besoin ;
- structurer les types de besoins ;
- hiérarchiser les besoins.

2.3 – A la fin de la quatrième année, les élèves doivent être capables de :

- décrire le cycle de développement d'un projet ;
- élaborer un dossier de faisabilité.

3^{ème} ANNEE

- **Introduction Générale**
- Contexte
- Utilité du cours

Chapitre I : Sensibilisation à la culture d'entreprise

Chapitre II : Notion de gestion

Chapitre III : La démarche entrepreneuriale.

4^{ème} ANNEE :

Chapitre I : Rappel du processus d'élaboration du plan d'affaires

Chapitre II : Lancement de l'entreprise

Chapitre III : Phase d'exploitation

Chapitre IV : Aperçu de la comptabilité analytique

Chapitre V : éléments de droit et de fiscalité

Chapitre I : Suivi – Evaluation de l'entreprise

Chapitre II : Structures et réseaux d'appui à l'entrepreneuriat

**DOMAINES DE LA CULTURE GENERALE ET
COMMUNICATION**

FRANCAIS

1^{ère} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement du français à l'Institut national des Sports vise à :

- Apprendre aux élèves - maîtres à lire et à analyser, comprendre et apprécier différents types de textes, tout en éveillant et en développant leur esprit critique, leur jugement ;
- Leur apprendre à s'exprimer correctement et aisément aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en fonction des situations de communication ;
- Leur faire acquérir un niveau de culture générale et de culture sportive permettant éventuellement la poursuite des études, de répondre aux interviews, de dialoguer, de communiquer ;
- Les sensibiliser aux grands problèmes humains (guerre, racisme, xénophobie, la violence, dopage, drogue, sida etc.) ;
- Les aider à la maîtrise des autres matières, le Français étant médium d'enseignement des autres disciplines.

En définitive, il s'agit d'aider les élèves-maîtres à devenir des hommes équilibrés, cultivés à la fois enracinés dans leur culture et ouverts aux grands courants de pensée du monde.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 1^{ère} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Identifier un nom, un article, un adjectif ;
- Reconnaître un signe de ponctuation ;
- Analyser grammaticalement un nom, un article, un adverbe ;
- Utiliser à bon escient un signe de ponctuation.

I – GRAMMAIRE :

a) – Le nom et son groupe (groupe nominal ou syntagme nominal)

- Masculin / Féminin ;
- Singulier / Pluriel ;
- Nom commun / Nom propre ;
- Place et fonction du nom dans la phrase.

b) – L'article :

- L'article défini ;
- L'article indéfini ;
- L'article contracté ;
- L'article partitif ;
- Place et fonction de l'article dans le groupe nominal.

c) - L'adjectif :

- L'adjectif qualificatif ;
- L'adjectif démonstratif
- L'adjectif possessif ;
- L'adjectif indéfini ;
- L'adjectif numéral cardinal/ numéral ordinal.

d) – Les pronoms :

- Le pronom personnel ;
- Le pronom possessif ;
- Le pronom relatif ;
- Le pronom indéfini.

e) - La ponctuation :

- Le point (.)
- La virgule (,)
- Le point virgule (;)
- Les deux points (:)
- Les parenthèses () ;
- Les guillemets « »
- Le trait d'union (-) ;
- Le point d'interrogation (?) ;
- Le point d'exclamation (!) ;

- L'alinéa.

II- LA DISSERTATION :

Pour la bonne maîtrise de cet exercice scolaire il faut savoir :

- Elaborer un plan ;
- Rédiger une introduction ;
- Rédiger un développement ;
- Rédiger une conclusion.
- L'étude de la technique se fera donc par étape.

Pour éviter le retour fréquent de certaines maladroites, le professeur doit procéder après chaque remise de devoir à une correction syntaxique et sémantique ayant pour but de montrer à l'élève – maître ses fautes et d'y apporter les corrections conséquentes. Une correction individuelle étant fastidieuse, le professeur veillera à recense au moment de la correction des copies :

- Les fautes d'orthographe ;
- Les incorrections ;
- Les barbarismes ;
- Les contresens ;
- Les impropriétés.

III – LA LITTÉRATURE SPORTIVE :

Les textes seront relatifs à la genèse et à l'évolution du sport en Afrique et dans le monde, au dopage, à la drogue, au sida , à la violence dans le sport, à l'encadrement du sport, à la vie du sportif, à la reconversion du sportif d'élite, aux rapports entre sport et politique.

Le questionnement doit être orienté. Il s'agit d'améliorer le vocabulaire et l'expression. Pour cela il faut insister sur l'analyse logique et l'analyse grammaticale.

Les mots nouveaux et les expressions nouvelles feront l'objet d'une attention particulière.

IV COURS D'ORTHOGRAPHE :

Ces cours ont objectif d'améliorer l'expression écrite de l'élève maître par le renforcement de sa maîtrise des règles de l'écriture française. Une grande marge de liberté est accordée au professeur à ce niveau. Ceci lui permettra de prendre de l'initiative et de programmer le cours qu'il faut suite à ses remarques préalables.

2^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement du français à l'Institut national des Sports vise à :

- Apprendre aux élèves - maîtres à lire et à analyser, comprendre et apprécier différents types de textes, tout en éveillant et en développant leur esprit critique, leur jugement ;
- Leur apprendre à s'exprimer correctement et aisément aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en fonction des situations de communication ;
- Leur faire acquérir un niveau de culture générale et de culture sportive permettant éventuellement la poursuite des études, de répondre aux interviews, de dialoguer, de communiquer ;
- Les sensibiliser aux grands problèmes humains (guerre, racisme, xénophobie, la violence, dopage, drogue, sida etc.) ;
- Les aider à la maîtrise des autres matières, le Français étant médium d'enseignement des autres disciplines.

En définitive, il s'agit d'aider les élèves-maîtres à devenir des hommes équilibrés, cultivés à la fois enracinés dans leur culture et ouverts aux grands courants de pensée du monde.

b) –OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 2^{ème} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Identifier un verbe et l'analyser grammaticalement ;
- Identifier un adverbe et de l'analyser ;
- Conjuguer un verbe ;
- Déterminer la voix d'un verbe ;
- Donner les fonctions liées au verbe.

A – GRAMMAIRE :

- Le groupe verbal (syntagme verbal)

1 – Le verbe importance dans la phrase :

- Les verbes transitifs (verbe impersonnel) ;
- Les verbes transitifs ;
- Les verbes transitifs directs ;
- Les verbes transitifs indirects ;
- Les verbes pronominaux (réfléchis et réciproques) ;
- Les verbes essentiellement pronominaux et partiellement pronominaux ;
- Les temps absolus : présent, imparfait, futur simple, passé composé, passé simple ;
- Les temps relatifs : passé antérieur, futur antérieur, plus-que parfait.

2 – Les modes de l’incertain :

- Le conditionnel ;
- Le subjonctif ;
- L’impératif.

3 – Les deux modes non conjugués :

- les modes participes (présent et passé) ;

Remarque : le gérondif.

- le mode infinitif ;
- Exercices de conjugaison.

4 – Les voix ou formes des verbes :

- La voix active ;
- La voix passive.

5 – L’adjectif du verbe : l’adverbe.

6 – Les fonctions verbales :

- la fonction sujet ;
- la fonction complément ;
- deux fonctions remarquables : le C.O.D, le complément d’agent ;
- les deux compléments indirects : le C.O.I employé seul, le complément d’objet second (complément d’attribution).

7 – Les compléments circonstanciels :

- La fonction attribut

Les temps absolus : Les temps absolus : présent, imparfait, futur simple, passé composé, passé simple.

Les temps relatifs : passé antérieur, futur antérieur, plus-que parfait et les trois modes de l’incertain (conditionnel, subjonctifs, impératif).

- Les deux modes non conjugués : (Participe, Infinitif).
- Les deux voix (V – active) (V – passive).
- L’adjectif du verbe : l’adverbe.
- * les fonctions verbales :
- la fonction sujet
- la fonction complément
- deux compléments remarquables : C.O.D, le complément d’agent.

Les deux compléments d’objet indirect :

- Le C.O.I employé seul
- Le complément d’objet second (complément d’attribution).

Les compléments circonstanciels :

- La fonction attribut ;
- L’attribut du sujet ;
- L’attribut du C.O.D.

B – LITTÉRATURE SPORTIVE :

Là également, les textes seront relatifs au sport dans la Grèce antique (même procédure qu’en 1^{ère} Année). Platon et Aristote.

C – DISERTATION :

Poursuite et intensification de cet exercice scolaire.

Le professeur recensera les fautes de tout genre. Il peut les corriger directement ou organiser une leçon de grammaire à cet effet plus tard. Il veillera particulièrement à la bonne

D – COURS D'ORTHOGRAPHE :

Le choix du texte est fait en fonction des besoins des élèves et des objectifs visés. Il sera en rapport avec les points de grammaires étudiés en classes. La longueur du texte et les difficultés devraient être conformes au niveau de la classe.

3^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement du français à l'Institut national des Sports vise à :

- Apprendre aux l'élèves - maîtres à lire et à analyser, comprendre et apprécier différents types de textes, tout en éveillant et en développant leur esprit critique, leur jugement ;
- Leur apprendre à s'exprimer correctement et aisément aussi bien à l'oral qu'à L'écrit en fonction des situations de communication ;
- Leur faire acquérir un niveau de culture générale et de culture sportive permettant éventuellement la poursuite des études, de répondre aux interviews, de dialoguer, de communiquer ;
- Les sensibiliser aux grands problèmes humains (guerre, racisme, xénophobie, la violence, dopage, drogue, sida etc.) ;
- Les aider à la maîtrise des autres matières, le Français étant médium d'enseignement des autres disciplines.

En définitive, il s'agit d'aider les élèves-maîtres à devenir des hommes équilibrés, cultivés à la fois enracinés dans leur culture et ouverts aux grands courants de pensée du monde.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES

A la fin de la 3^{ème} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Reconnaître un mot de liaison, un mot qui coordonne, une phrase simple, une phrase complexe, une proposition principale, une proposition subordonnée ;
- Analyser logiquement une phrase ;
- Identifier un discours direct, un discours indirect, un discours indirect libre ;
- Employer correctement le participe passé et la concordance des temps.

A – GRAMMAIRE :

1 – Les mots de liaison :

- Les prépositions
- Les conjonctions de coordination groupe verbal (syntagme verbal)
- Les mots qui subordonnent
 - Les conjonctions de subordination ;
 - Les locutions conjonctives

2 – La structure de la phrase :

- La phrase simple : la proposition indépendante ;
- La phrase complexe : notions de propositions subordonnées et principales.

3 – Les différentes sortes de subordonnées et leur fonction

- la subordonnée sujet ;
- la subordonnée attribut ;
- la subordonnée complément d'objet ;
- la subordonnée complément d'agent ;
- la subordonnée complément circonstanciel :
 - Temps, cause, conséquence, but, supposition, (hypothèse), condition, d'opposition, comparaison, de lieu, de manière.

4 – Discours direct / Discours indirect / Discours indirect libre

5 – Le récit

6 – La concordance des temps.

- Etude du participe passé.

B – LITTÉRATURE SPORTIVE :

Les textes choisis développeront les thèmes suivants :

- Les rapports entre le sport et l'argent ;
- Le professionnalisme dans le sport ;
- L'amateurisme ;
- Le racisme dans le sport.

C – DISERTATION :

(même procédure que dans les classes précédentes).

- Poursuite et intensification de cet exercice scolaire

D –INIATION A LA CONTRACTION DE TEXTE

N.B. : *Le Professeur insistera sur la maîtrise de ces deux exercices scolaires dont l'élève peut avoir besoin dans la vie active.*

E - COURS D'ORTHOGRAPHE :

Là également le choix des textes se fera en fonction du programme et des thèmes inscrits au programme.

Tous les points de grammaire devraient ressortir à ce niveau.

F – LITTÉRATURE NEGRO – AFRICAINE

- Définition de la littérature ;
- Les genres littéraires :
 - le roman, la nouvelle, le conte ;
 - le théâtre ;
 - la poésie.
- Etude de deux romans négro-africains dont un roman malien.

4^e Année

a) OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement du français à l'Institut national des Sports vise à :

- Apprendre aux élèves - maîtres à lire et à analyser, comprendre et apprécier différents types de textes, tout en éveillant et en développant leur esprit critique, leur jugement ;
- Leur apprendre à s'exprimer correctement et aisément aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en fonction des situations de communication ;
- Leur faire acquérir un niveau de culture générale et de culture sportive permettant éventuellement la poursuite des études, de répondre aux interviews, de dialoguer, de communiquer ;
- Les sensibiliser aux grands problèmes humains (guerre, racisme, xénophobie, la violence, dopage, drogue, sida etc.) ;
- Les aider à la maîtrise des autres matières, le Français étant médium d'enseignement des autres disciplines.

En définitive, il s'agit d'aider les élèves-maîtres à devenir des hommes équilibrés, cultivés à la fois enracinés dans leur culture et ouverts aux grands courants de pensée du monde.

b) OBJECTIFS SPECIFIQUES :

A la fin de la 4^{ème} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- Communiquer correctement en français ;
- Reconnaître l'originalité d'un style ;
- Différencier les niveaux de langue ;
- Préciser les fonctions du langage.

A – Le professeur accordera une grande place aux exposés (les textes seront relatifs au sport et à la culture générale).

B – Le professeur doit initier les élèves à la recherche.

Dans ce domaine précis, les élèves pourront travailler sur des thèmes de recherche proposés par le professeur ou par les élèves suivant leur pertinence.

C – Une grande attention sera accordée aux débats, à la lecture en vue d'élargir l'horizon de culture des élèves.

- La notion de style ;
- Mes registres de langage dans la société ;
- Les fonctions du langage dans la société ;
- A l'émetteur (la fonction émotive) ;
- Au récepteur (la fonction conative) ;
- Au code (la fonction métalinguistique) ;
- Au message (la fonction poétique) ;
- Au contexte (la fonction référentielle) ;
- Au contact (la fonction phatique).

N.B. : *Ces différentes fonctions se retrouvent dans n'importe quel texte. Le professeur doit montrer dans chaque texte les fonctions dominantes et les indices pour les retrouver. Cela à l'avantage de montrer rapidement l'essentiel et de faciliter la communication qu'elle soit orale ou par écrit.*

Les prépositions.

ANGLAIS

1^{ère} Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anglais à l'Institut National des Sports vise à :

- Entraîner l'élève-maître à l'expression orale et au vocabulaire spécialisé ;
- Acquérir des connaissances élémentaires en grammaire.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES/

A la fin de la 1^{ère} Année, l'élève-maître doit être capable de :

- lire et de traduire un texte relatif au sport ;
- construire des phrases en utilisant correctement l'article, le verbe dans le discours direct ou indirect.

I – ETUDE DE TEXTES :

- Entraînement à l'expression orale ;
- Vocabulaire spécialisé ;
- Traduction d'extraits d'ouvrages techniques et de la presse spécialisée ;
- Correspondance spécialisée
 - - Organisation sportive internationale
 - - Presse
 - - Administration.

II – GRAMMAIRE :

- The article :
- The simple present tense :
- The past tense;
- The present perfect ;
- The direct and indirect speech ;
- A review of the grammar already seen.

2^e Année

a)– OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anglais à l'Institut National des Sports vise à :

- Entraîner à l'expression orale et au vocabulaire spécialisé ;
- Acquérir des connaissances élémentaires en grammaire.

b)– OBJECTIFS SPECIFIQUES/

A la fin de la 2^{ème} Année, l'élève - maître doit être capable de :

- lire et de traduire un texte relatif au sport ;
- construire des phrases en utilisant correctement l'article, le verbe dans le discours direct ou indirect.

I – ETUDE DE TEXTES :

- Entraînement à l'expression orale ;
- Vocabulaire spécialisé ;
- Traduction d'extraits d'ouvrages techniques et de la presse spécialisée ;
- Correspondance spécialisée
 - - Organisation sportive internationale
 - - Presse
 - - Administration.

II – GRAMMAIRE :

- The article :
- The simple present tense :
- The past tense;
- The present perfect;
- The direct and indirect speech;
- A review of the grammar already seen.

3^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anglais à l'Institut National des Sports vise à :

- Entraîner à l'expression orale et au vocabulaire spécialisé ;
- Approfondir les connaissances élémentaires en grammaire.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES/

A la fin de la 3^{ème} Année, l'élève - maître doit être capable de :

- lire et de traduire un texte relatif au sport ;
- construire des phrases en utilisant correctement l'article, le verbe dans le discours direct ou indirect.

I – ETUDE DE TEXTES :

- Entraînement à l'expression orale ;
- Vocabulaire spécialisé ;
- Traduction d'extraits d'ouvrages techniques et de la presse spécialisée ;
- Correspondance spécialisée.
 - - Organisation sportive internationale
 - - Presse
 - - Administration.

II – GRAMMAIRE :

- The article :
- The simple present tense :
- The past tense;
- The present perfect;
- The direct and indirect speech;
- A review of the grammar already seen.

4^e Année

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Anglais à l'Institut National des Sports vise à :

- Entraîner à l'expression orale et au vocabulaire spécialisé ;
- Approfondir les connaissances élémentaires en grammaire.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES/

A la fin de la 4^{ème} Année, l'élève - maître doit être capable de :

- lire et de traduire un texte relatif au sport ;
- construire des phrases en utilisant correctement l'article, le verbe dans le discours direct ou indirect.

I – ETUDE DE TEXTES :

- Entraînement à l'expression orale ;
- Vocabulaire spécialisé ;
- Traduction d'extraits d'ouvrages techniques et de la presse spécialisée ;
- Correspondance spécialisée
 - - Organisation sportive internationale
 - - Presse
 - - Administration.

II – GRAMMAIRE :

- The article :
- The simple present tense :
- The past tense;
- The present perfect;
- The direct and indirect speech;
- A review of the grammar already seen.

HISTOIRE

1^{ère} ANNEE

I – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'histoire à l'INJS vise à connaître l'histoire de l'Afrique en général et du Mali en particulier, les grands empires, les différentes périodes d'évolution du monde contemporain.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au terme de la 1^{ère} année, l'élève doit être capable de :

- donner les sources de l'histoire ;
- d'expliquer l'évolution de l'homme, à partir de la préhistoire africaine ;
- situer les empires du Soudan occidental et certains royaumes dans le temps et dans l'espace.

Au terme de la 2^e année, l'élève doit être capable de :

- définir les différentes périodes d'évolution du monde contemporain ;
- expliquer la division du monde et la notion de civilisation.

I – INTRODUCTION GENERALE :

- 1 –: Histoire Définition, contenu
- 2 –Les sources de l'histoire (méthodes – études).

II – L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : des origines de l'homme, à la fin du XVI^e siècle .

- 1 – La préhistoire africaine ;
- 2 – L'Afrique antique ;
- 3 – Les empires du Soudan Occidental : Ghana, Mali, Songhoï.

III – L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA DU XVI^E AU XIX^E SIECLE.

- 1 – La traite négrière ;
- 2 – Evolution des principaux Etats ;
 - Fin du Songhoï ;
 - Le royaume Bamanan de Ségou.

IV – L'ETAT THEORIQUE DE SOKOTO

L'Etat théorique du Macina.

V – L'EMPIRE.

GEOGRAPHIE

1^{ère} ANNEE

I – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de la géographie vise à faire acquérir par les élèves, des Connaissances dans le cadre de la géographie de la terre et de la géographie humaine.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au terme de la 1^{ère} année, l'élève doit être capable de :

- donner les composantes de la géographie physique de la terre ;
- déterminer les grandes zones climatiques ;
- déterminer les grands secteurs d'activités des populations.

Au terme de la 2^e année, l'élève doit être capable de :

- donner les composantes de la géographie physique de la terre ;
- d'expliquer le développement de la population en Afrique ;
- donner les différentes activités des populations ;
- faire une différenciation entre un pays enclavé et un pays côtier ;
- connaître la géographie physique et humaine du Mali

I – LA GEOGRAPHIE PHYSIQUE :

1 – La terre

- Mouvement et conséquence ;
- Travaux pratique (TP) sur les coordonnées géographiques ;
- La représentation de la terre ;
- Les Océans et les mers ;

2 – Climatologie

- Atmosphère
- Les éléments du climat
- La circulation atmosphérique générale
- Les grandes zones climatiques et végétales.

II – A - HYDROLOGIE

- Notion d'hydrologie ;
- Le cycle de l'eau ;
- Les types d'écoulement
- Les notions de débit.

B – GEOMORPHOLOGIE :

- Les roches ;
- Les ères géologiques ;
- Le modèle désertique.

III – LA GEOGRAPHIE HUMAINE :

- La population ;
- Les grands secteurs d'activités.

2^e ANNEE

I – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'histoire à l'INJS vise à connaître l'histoire de l'Afrique en général et du Mali en particulier, les grands empires, les différentes périodes d'évolution du monde contemporain.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au terme de la 1^{ère} année, l'élève doit être capable de :

- donner les sources de l'histoire ;
- d'expliquer l'évolution de l'homme, à partir de la préhistoire africaine ;
- situer les empires du Soudan occidental et certains royaumes dans le temps et dans l'espace.

Au terme de la 2^e année, l'élève doit être capable de :

- définir les différentes périodes d'évolution du monde contemporain ;
- expliquer la division du monde et la notion de civilisation.

I – LA REVOLUTION ECONOMIQUE, DE LA FIN DU 18^e SIECLE A LA FIN DU 19^e SIECLE.

1 – Les progrès scientifiques et la révolution technique ;

2 – La révolution économique :

- Le libéralisme économique et le capitalisme ;
- La révolution industrielle ;
- L'essor de l'agriculture ;
- L'essor des transports et des commerces.

3 – Les conséquences de la révolution économique :

- Les conséquences sociales ;
- La nouvelle stratification sociale : Bourgeoisie, Classe Ouvrière ;
- L'exode rural et l'essor des villes ;
- Le problème ouvrier : la condition ouvrière, les luttes ouvrières et le syndicalisme ;
- Les théories sociales : le socialisme utopique et le socialisme scientifique.
- L'impérialisme.

II – LA COLONISATION DE L'AFRIQUE

1 – Les conditions générales de l'Afrique à la veille de la poussée de l'impérialisme.

2 – Conquête et résistance en Afrique Occidentale jusqu'en 1900.

3 – Les systèmes coloniaux.

IV - LES GRANDES CRISES DU DEBUT DU 20^e ET LES REGIMES TOTALITAIRES

1 – La première guerre mondiale : Causes et Conséquences ;

2 – La révolution d'octobre 1917 et les prolongations ;

3 – La crise économique de 1929 ;

4 – Le fashisme en Italie ;

5 – Le Nazisme en Allemagne.

- 6 – La 2^e guerre mondiale
- 7 – L'ONU ;
- 8 – La division du monde en 2 blocs (bipolarisation) ;
- 9 – La décolonisation ;
- 10 – La civilisation.

GEOGRAPHIE

2^e ANNEE

I – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de la géographie vise à faire acquérir par les élèves, des Connaissances dans le cadre de la géographie de la terre et de la géographie humaine.

II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au terme de la 1^{ère} année, l'élève doit être capable de :

- donner les composantes de la géographie physique de la terre ;
- déterminer les grandes zones climatiques ;
- déterminer les grands secteurs d'activités des populations.

Au terme de la 2^e année, l'élève doit être capable de :

- donner les composantes de la géographie physique de la terre ;
- d'expliquer le développement de la population en Afrique ;
- donner les différentes activités des populations ;
- faire une différenciation entre un pays enclavé et un pays côtier ;
- connaître la géographie physique et humaine du Mali

I – L'AFRIQUE:

1 – L'étude physique :

- Structure et relief ;
- Les zones climatiques ;
- Les sols et la végétation ;
- Les grands fleuves (Niger, Congo, Nil, Zambèze) et les principaux lacs (Victoria, Tanganyika, Tchad).

2 – Etude humaine :

2.1 -La répartition actuelle de la population

2.2 - L'évolution actuelle de la population :

- Evolution interne : natalité, mortalité ;
- Décroissement naturel, structure par âge ;
- Les migrations.

2.3 - Les villes : urbanisation, aspects et fonctions, la relation villes campagnes.

III – EVOLUTION DES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITES :

1 – Les formes de l'agriculture traditionnelle ;

2 – Les transformations de l'agriculture ;

3 – L'industrialisation :

- Les bases de l'industrialisation ;
- Activités industrielles : Problèmes et perspectives.

4 – Les transports et le commerce.

IV – ETUDE DE CAS :

1 – Un pays enclavé : le Mali ;

2 – Un pays côtier : la Côte d'Ivoire ;

3 – La république Sud Africaine.

V - LES FORMES ET REGROUPEMENTS ECONOMIQUES EN AFRQUE OCCIDENTALE.

VI – ETATS – UNIS

- Brésil ;
- La Communauté Economique Européenne (CEE) ;
- La Chine ;
- Le Japon.

EDUCATION CIVIQUE ET MORALE

1^{ère} Année (TRONC COMMUN)

a) – OBJECTIFS GENERAUX :

L'enseignement de l'Education Civique et Morale à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports vise à :

- Former l'élève-maître en lui faisant acquérir une culture morale lui permettant de se comporter dignement dans la société ;
- Connaître son pays (histoire, organisation politique, administrative) ;
- Donner à l'élève-maître une culture démocratique.

b) – OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- assimiler des valeurs morales individuelles afin de les intégrer dans les comportements de tous les jours ;
- former un citoyen démocrate respectueux du passé de son pays, connaissant son organisation politique et administrative ; un citoyen engagé dans la voie de l'intégration africaine ;
- Protéger et sauvegarder l'environnement.

PROGRAMME

A – EDUCATION MORALE

1 – Morale (définition et nécessité).

2 – Notion de morale individuelle :

- Vérité et Mensonge ;
- Bonté ;
- Justice ;
- Tolérance ;
- Dévouement ;
- Respect de la parole donnée et du serment ;
- Respect de la propriété individuelle et collective ;
- Héroïsme ;
- Liberté d'esprit, de jugement ;
- Esprit de responsabilité ;
- Maîtrise de soi ;
- Rigueur vis-à-vis de soi-même.

B – EDUCATION CIVIQUE

1 – Civisme (définition et importance) ;

2 – La république (comparer avec la monarchie et le fascisme) ;

3 – La constitution (définition, objet, commentaire de la constitution du Mali) ;

4 – Les trois pouvoirs : Exécutif, Législatif, Judiciaire ;

5 – La Démocratie, Démocratie et Culture de la paix ;

6 – Statuts des services publics (administratif, social, économique, culturel) ;

7 – La Décentralisation ;

8 – La Charte des Partis ;

9 – Le Code électoral

10 – La République du Mali et les organisations internationales (OUA, OMVS, CILSS, UEMOA, ligue africaine des droits de l'homme) ;

11 – Evolution historique et politique du Mali :

a) Avant l'indépendance

- Les grands résistants (SAMORY, BABEMBA, KOUMI DIOSSE, EL HADJ OUMAR TALL) ;

- La Loi Cadre et la Communauté française

b) L'indépendance

- La Fédération du Mali ;
- La première république ;
- La période du CMLN ;
- La deuxième république ;
- La période du CTSP ;
- La troisième république.

12 – Eléments de la souveraineté nationale et internationale :

- Devise ;
- Hymne national ;
- Armairies ;
- Emblèmes
- Ordres nationaux ;
- Armée nationale ;
- Diplomatie ;
- Monnaie.

13 – L'environnement :

- Notions sur l'environnement ;
- Protection et sauvegarde de l'environnement.

2^e Année (TRONC COMMUN)

***– OBJECTIFS GENERAUX :**

- Connaître la société traditionnelle malienne ;
- Former des citoyens libres, responsables, conscients de leurs devoirs et droits, des grands problèmes nationaux de développement.

***– OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

- Connaître les structures et les valeurs sociales traditionnelles ;
- Assimiler les concepts suivants : Etat, Nation, Liberté, patrie, Responsabilité ;
- Assimiler les droits et devoirs du citoyen ;
- Identifier les problèmes qui freinent le développement du Mali ;
- Connaître l'ONU et ses agences spécialisées.

A – EDUCATION MORALE

1 – Structures sociales traditionnelles :

- La Famille traditionnelle ;
- La Communauté traditionnelle : le village.

2 - Valeurs traditionnelle

- Les Interdits sociaux ;
- Les totems, les tabous ;
- La plaisanterie de cousinage (sinankounya).

3 – Le travail :

- Valeurs morale et sociale ;
- Conscience professionnelle ;
- Solidarité dans le travail.

B – EDUCATION CIVIQUE

1 – Nation et Etat

- Définition de la Nation (Unité nationale et conscience nationale) ;
- Définition de l'Etat.

2 – La patrie et le Patriotisme

3 - La Liberté

4 – La responsabilité

5 – Droits et Devoirs du Citoyen

6 – L'ONU et ses agences spécialisées

7 – Education/Démocratie et Développement

8 – les problèmes nationaux de développement :

- Inconscience et démobilisation ;
- La bureaucratie ;
- La corruption ;
- Intérêts individuels et intérêts collectifs ;
- Dégradation des mœurs ;
- Autres problèmes nationaux : exode rural, népotisme, analphabétisme.

9 – Education/Démocratie et Développement.

COMMUNICATION ET TECHNIQUES AUDIOVISUELLES

1^{ère} ANNEE

I – Objectifs généraux :

Le cours de Communication et Techniques Audiovisuelles vise à permettre à l'élève d'avoir des connaissances en communication, de connaître les différentes composantes de la communication, de connaître les éléments indispensables à l'utilisation du matériel audiovisuel en animation. Aussi, permet-il une orientation dans le choix des supports, en fonction des milieux, des besoins et des activités. L'essentiel est de posséder un savoir-être et un savoir-faire indispensable dans la transmission du message.

II – Objectifs spécifiques :

Au terme de la formation, l'élève doit être capable de :

- identifier les différents appareils audiovisuels et de préciser leur utilisation ;
- adapter les techniques spécifiques et les supports à une activité précise ;
- manipuler les appareils audiovisuels en effectuant les manœuvres d'installation et de branchement nécessaires à leur fonctionnement ;
- dégager l'importance et le rôle des supports audiovisuels.
- connaître les éléments de la communication ;
- déterminer les facteurs qui agissent sur la communication.
- sensibiliser en utilisant les canaux de la communication ;
- transmettre des messages dans des conditions optimales ;
- adopter une attitude adéquate lors de la transmission des messages.

- Généralités
 - Le concept de communication ;
 - Les éléments de la communication ;
 - Les approches de la communication.
- Définition du concept audiovisuel
- Les moyens, les supports audiovisuels
- L'utilisation des supports de communication en animation
- L'identification des appareils audiovisuels.

2^{ème} ANNEE

I – Objectifs généraux :

Le cours de Communication et Techniques Audiovisuelles vise à permettre à l'élève d'avoir des connaissances en communication, de connaître les différentes composantes de la communication, de connaître les éléments indispensables à l'utilisation du matériel audiovisuel en animation. Aussi, permet-il une orientation dans le choix des supports, en fonction des milieux, des besoins et des activités. L'essentiel est de posséder un savoir-être et un savoir-faire indispensable dans la transmission du message.

II – Objectifs spécifiques :

Au terme de la formation, l'élève doit être capable de :

- identifier les différents appareils audiovisuels et de préciser leur utilisation ;
- adapter les techniques spécifiques et les supports à une activité précise ;
- manipuler les appareils audiovisuels en effectuant les manœuvres d'installation et de branchement nécessaires à leur fonctionnement ;
- dégager l'importance et le rôle des supports audiovisuels.
- connaître les éléments de la communication ;
- déterminer les facteurs qui agissent sur la communication.
- sensibiliser en utilisant les canaux de la communication ;
- transmettre des messages dans des conditions optimales ;
- adopter une attitude adéquate lors de la transmission des messages.
- Les facteurs qui influencent la communication
 - Les facteurs internes ;
 - Les facteurs externes.

- Travail dirigé sur la conception et la production des outils de communication
- Les techniques spécifiques :
 - Le tableau à papier ;
 - L’affiche ;
 - Les brochures éducatives ;
 - La boîte à images.
- Les appareils audiovisuels
 - L’appareil photo ;
 - Le téléviseur et le magnétoscope
 - La caméra ;
 - Le vidéo-projecteur ;
 - Le projecteur de diapositives ;
 - Les appareils de sonorisation ;
 - Le retro – projecteur.

3^{ème} ANNEE

I – Objectifs généraux :

Le cours de Communication et Techniques Audiovisuelles vise à permettre à l’élève d’avoir des connaissances en communication, de connaître les différentes composantes de la communication, de connaître les éléments indispensables à l’utilisation du matériel audiovisuel en animation. Aussi, permet-il une orientation dans le choix des supports, en fonction des milieux, des besoins et des activités. L’essentiel est de posséder un savoir-être et un savoir-faire indispensable dans la transmission du message.

II – Objectifs spécifiques :

Au terme de la formation, l’élève doit être capable de :

- identifier les différents appareils audiovisuels et de préciser leur utilisation ;
- adapter les techniques spécifiques et les supports à une activité précise ;
- manipuler les appareils audiovisuels en effectuant les manœuvres d’installation et de branchement nécessaires à leur fonctionnement ;
- dégager l’importance et le rôle des supports audiovisuels.
- connaître les éléments de la communication ;
- déterminer les facteurs qui agissent sur la communication.
- sensibiliser en utilisant les canaux de la communication ;
- transmettre des messages dans des conditions optimales ;
- adopter une attitude adéquate lors de la transmission des messages.
- Les appareils audiovisuels (suite)
- Importance et rôle pédagogique des supports audiovisuels
- Les techniques d’exploitation des supports audiovisuels
- Le concept d’I.E.C
 - Informer ;
 - Eduquer ;
 - Communiquer.
- Communication et transmission de message
- L’attitude de l’Animateur dans la transmission du message.

INFORMATIQUE

I - OBJECTIFS GENERAUX :

Ce cours vise à initier l'élève à la manipulation de l'ordinateur et au traitement de texte, afin de se familiariser avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)

II - OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Au terme des deux années de formation, l'élève doit être capable de :

- allumer et éteindre l'ordinateur ;
- décliner les différents composants essentiels de l'ordinateur que sont :
 - ❖ Le boîtier ;
 - ❖ Le moniteur ;
 - ❖ Le clavier ;
 - ❖ Le clavier étendu (pavé alphanumérique, numérique et intermédiaire) ;
 - ❖ La souris ainsi que la disquette et le CD- ROM
- décrire quelques périphériques de l'ordinateur comme :
 - ❖ le modem ;
 - ❖ l'imprimante ;
 - ❖ le scanner ;
- saisir un texte et faire toutes les manipulations possibles.

3^e et 4^e ANNEES

- Notion d'informatique ;
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Traitement de texte ;
- Analyse de données textuelles ;
- Statistique et traitement des données.